

Guide - Demande de visa étudiant

2025-2026

LES ETAPES

1

Connectez-vous sur le site internet [Etudes en France](#), cliquez sur l'onglet « Je suis accepté » et envoyez votre dossier

2

Si besoin, payez vos frais de dossier Etudes en France

3

Campus France vérifie votre dossier et le valide. Si des modifications sont à effectuer, votre dossier vous sera renvoyé

4

Si ce n'est pas déjà fait, vous aurez un entretien avec Campus France Arménie pour discuter de votre parcours académique et de vos motivations

5

Remplissez votre formulaire visa sur le site internet [France Visas](#) et préparez vos documents

6

Prenez rendez-vous chez [TLS Contact](#) pour votre demande de visa

7

Venez récupérer votre visa à TLS Contact après avoir reçu le sms de confirmation

8

Voyage vers la France

9

Validez votre visa (VLS-TS) sur le site internet [ANEF](#) dans les trois mois après votre arrivée en France

LA PLATEFORME ÉTUDES EN FRANCE

La procédure en ligne pour gérer
l'ensemble des démarches d'admission

Je candidate

(Ma formation est sur Études en France)



1 Je crée mon compte
sur Études en France



2 Je candidate
(1 seul dossier avec
tests linguistiques,
si nécessaire)



3 Je paie les frais
de dossier



4 Je passe un
entretien individuel
avec mon Espace
Campus France



5 Je suis accepté(e)
et valide mon choix
définitif



6 Je fais ma demande de
visa sur France-Visas
et je bénéficie de 50%
de réduction



7 Je prépare mon
séjour en France

Je suis accepté(e)

(Ma formation n'est pas sur Études en France)



1 Je crée mon compte
sur Études en France



2 Je paie les frais
de dossier



3 Je passe un entretien
individuel avec mon
Espace Campus France



4 Je fais ma demande de
visa sur France-Visas et
je bénéficie de 50% de
réduction



5 Je prépare mon
séjour en France

LISTE DES DOCUMENTS A APPORTER

- ☐ Passeport
- ☐ Photocopie du passeport
- ☐ Formulaire visa x2
- ☐ Récépissé formulaire visa
- ☐ Photos d'identités x3
- ☐ Relevés de notes
- ☐ Dernier diplôme obtenu
- ☐ Attestation Etudes en France
- ☐ Preuve de logement en France
- ☐ Preuve de ressources financières suffisantes
- ☐ Réservation du billet d'avion
- ☐ Documents additionnels selon votre situation

** Veuillez noter que les étudiants doivent toujours suivre la liste de documents générée par France Visas, qui peut inclure des documents supplémentaires non répertoriés ici. Ce document a pour but d'aider les étudiants à comprendre les éléments qu'ils verront sur les listes de documents France Visas.*



Informations importantes

- TOUS VOS DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS.
- VEUILLEZ NE PAS FOURNIR LES ORIGINAUX DE VOS DOCUMENTS LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS A TLS.
- TOUTES LES TRADUCTIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ.
- IL N'EST PAS OBLIGATOIRE DE TÉLÉCHARGER VOS DOCUMENTS SUR FRANCE-VISAS. VOUS DEVREZ APPORTER TOUS VOS DOCUMENTS EN FORMAT PAPIER LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS TLS.
- SI VOUS DEVEZ MODIFIER UNE INFORMATION SUR VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA, VOUS DEVREZ REMPLIR UN AUTRE FORMULAIRE. SI VOUS AVEZ DÉJÀ PRIS RENDEZ-VOUS À TLS, VOUS DEVREZ LES CONTACTER POUR LES EN INFORMER.
- VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR DEMANDER VOTRE VISA.



☐ Formulaire visa long séjour

2 copies

Il s'agit du formulaire de demande de visa au format PDF généré par la plateforme France Visas. Vous devez imprimer ce formulaire en deux exemplaires, les signez et datez la demande au jour de votre rendez-vous dans le centre [TLS Contact](#).

Les étudiants mineurs au moment de leur départ en France devront demander un visa étudiant « mineur scolarisé - séjour individuel ».

N'oubliez pas d'indiquer votre numéro Etudes en France (AMXX-XXXXX) lorsque vous remplissez votre formulaire en ligne.

Pour imprimer votre formulaire, connectez-vous à votre compte France Visas et cliquez sur l'icône en forme de loupe pour générer le PDF à imprimer. Veuillez ne pas agraffer les pages de votre formulaire ensemble.

Site internet pour remplir le formulaire → [France Visas](#)
Vidéo pour vous aider à remplir le formulaire → [Vidéo](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SÉJOUR

Ce formulaire est obligatoire

PHOTOGRAPHIE
D'IDENTITÉ

CABINET DU POSTE		EMPLACEMENT DU TALON	
1. Nom(s)		Partie réservée à l'administration	
2. Nom(s) de famille antérieur(s)		Date d'expiration de la demande	
3. Prénoms			
4. Date de naissance (jour-mois-année)	5. Lieu de naissance	7. Nationalité actuelle	Numéro de la demande
	6. Pays de naissance	Nationalité à la naissance et différente	Agence où submit la demande :
8. Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin	9. État civil ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Autre (à préciser)		
10. Pour les mineurs : Nom, prénoms, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale du tuteur légal		Mentionner	
11. Numéro national d'identité, le cas échéant :			
12. Type de document de voyage ☐ Passeport diplomatique ☐ Passeport de service ☐ Passeport officiel ☐ Passeport spécial ☐ Passeport ordinaire ☐ Autre document de voyage (à préciser) :			
13. Numéro de document de voyage	14. Date de délivrance (jour/mois)	15. Date d'expiration (jour/mois)	16. Délivré par
17. Adresse du domicile (n° , rue, ville, code postal, pays)			
18. Adresse électronique		19. Numéro(s) de téléphone	
20. En cas de résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle, veuillez indiquer : Numéro de titre de séjour : _____ Date de délivrance : _____ Date d'expiration : _____			
21. Activité professionnelle actuelle			
22. Employeur (Nom, adresse, courriel, n° téléphone) - Pour les étudiants, nom et adresse de l'établissement d'enseignement			
23. Je sollicite un visa pour le motif suivant : ☐ Activité professionnelle ☐ Études ☐ Régularisation ☐ Rattaché ☐ Raison médicale ☐ Établissement frontalier ☐ Envolvement avec/vis-à-vis ☐ Visa de retour ☐ Prise de fonctions officielles ☐ Autre (à préciser) _____			
24. Nom, adresse, courriel et n° téléphone en France de l'employeur / de l'établissement d'enseignement / du membre de famille invité, etc.			
25. Quelle sera votre adresse en France pendant votre séjour ?			

DECLARATION DE

Date :

☐ ACCORD
☐ REFUS

Récépissé France Visas

1 copie

Il s'agit du reçu de votre demande de visa généré par la plateforme France Visas. Ce document comprend un numéro de référence de demande, votre nom ainsi qu'un code-barres.

Les frais de visas que vous aurez à payer sont affichés sur votre récépissé (50 euros). A cela s'ajoute les frais TLS (29 euros). Vous devrez payer ces montants en espèce (AMD) ou en carte bleue.

Les boursiers du gouvernement français et les boursiers du programme Erasmus sont exemptés des frais de visa.

Vous verrez également la liste des documents que vous devez apporter avec vous. Si vous voyez des documents supplémentaires qui ne se trouvent pas dans ce guide, vous devez toujours apporter ces éléments*.

* Pour les étudiants mineurs qui partent en France pour leurs études supérieures, la preuve de vaccination ainsi qu'une preuve d'assurance responsabilité civile + santé ne sont pas nécessaires même si ces documents sont listés.



France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé de demande de visa

Le la demande suivante a bien été enregistrée par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1VA2

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français ou Anglais

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

Pré-requis

- ☐ Document de voyage, valable au moins trois mois après la date prévue du retour et photocopies de la page d'identité du document de voyage + des pages contenant des visas Schengen.
- ☐ Formulaire de demande daté et signé
- ☐ Photographie d'identité
- ☐ Ressortissants autres que Canadiens : carte de résident permanent (la photocopie doit être recto-verso) ou un permis d'études et un visa canadien valide (permettant le retour au Canada) ou un permis de travail et un visa canadien valide ou un visa canadien de visiteur (à condition que son détenteur puisse justifier de 3 mois consécutifs de résidence au Canada).

Objet du voyage/séjour

- ☐ Attestation médicale précisant que l'état de santé du demandeur de visa lui permet d'exercer une activité professionnelle (si l'accord bilatéral le prévoit)
- ☐ Justificatif assurance privée médicale couvrant tous les soins médicaux y compris rapatriement pour la durée du séjour
- ☐ Justificatif d'un casier judiciaire vierge (si l'accord bilatéral le prévoit)
- ☐ Lettre de motivation et justificatif de retour ou engagement à présenter un justificatif de retour

Ressources

- ☐ Relevé bancaire avec minimum de \$3000

☐ Photos d'identité

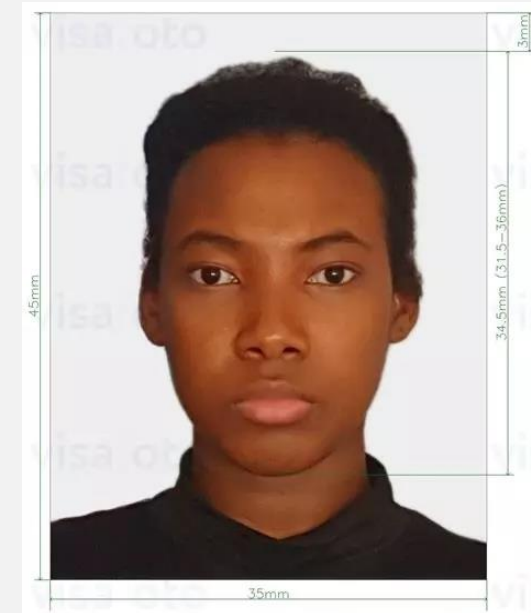
3 photos

Il s'agit d'une photo d'identité de type passeport, de 3,5 cm sur 4,5 cm, en couleur, sur un fond uniforme et clair.

Deux des photos doivent être collées sur vos formulaires de demande de visa.

Veuillez ne pas prendre cette photo vous-même, votre demande de visa sera rejetée. La photo doit être récente, mais ne doit pas nécessairement correspondre à la photo de votre passeport.

[Normes OACI](#)



❑ Passeport

Document original + photocopies de toutes les pages qui ont des tampons ou visas

Votre passeport doit être valable au moins trois mois après la date prévue de votre retour de France. Par exemple, si votre programme débute le 1er septembre 2025 et se termine le 1er mai 2026, votre passeport doit être valable au moins jusqu'au 1er août 2026.

Votre passeport doit comporter deux pages vides côte à côte (de sorte que lorsque vous ouvrez le passeport, vous voyez deux pages vierges comme un livre ouvert) + une troisième page vierge/vide. Si votre passeport ne répond pas à ces exigences, vous devrez refaire votre passeport avant votre demande de visa.

Vous devrez laisser votre passeport au service des visas pendant la durée du traitement de votre dossier (2 semaines à 1 mois), veuillez planifier vos voyages à l'étranger en conséquence.

Si vous possédez deux passeports, vous devez apporter celui que vous avez saisi sur le site Études en France et sur votre formulaire visa. Si vous devez renouveler votre passeport avant de déposer votre demande de visa, veuillez envoyer un courriel à campusfrance@institutfrancais.am afin que nous puissions connaître votre nouveau numéro de passeport.

Si vous devez faire une demande de report de service militaire, vous pourrez demander votre visa étudiant seulement après avoir récupéré votre nouveau passeport. Vous devrez entrer le numéro de votre nouveau passeport pour votre formulaire visa et sur TLS.

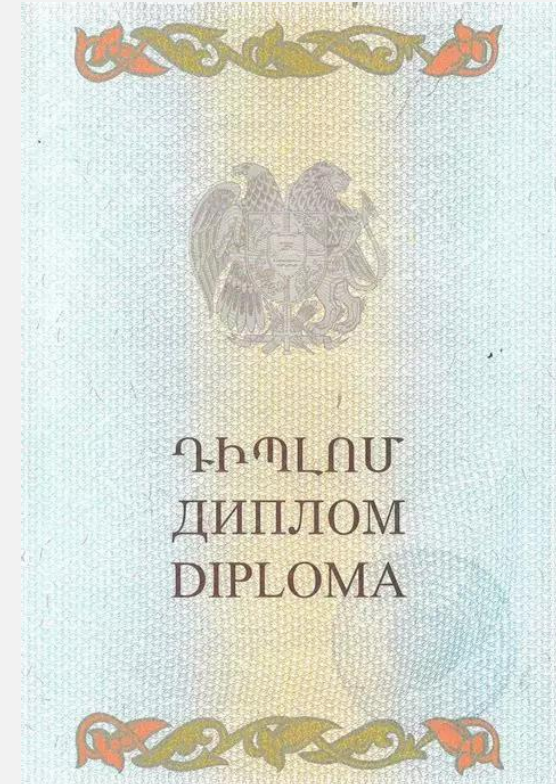


❑ Dernier diplôme obtenu + relevés de notes

1 copie de chaque document

Vous devez apporter votre dernier diplôme obtenu ainsi que vos relevés de notes

- Vous partez en première année de licence : votre attestat + vos relevés de notes de 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} années.
- Vous partez en master : votre diplôme de licence (bakalavra) + vos relevés de notes de licence (les quatre années).
- Vous partez en doctorat : votre diplôme de master + vos relevés de notes de master (les deux années).
- Si vous partez en milieu de formation, par exemple pour votre deuxième année de licence ou votre deuxième année de master, il faudra que vous apportiez votre dernier diplôme obtenu (attestat, licence ou master) + tous vos relevés de notes des trois dernières années.



☐ Attestation Etudes en France

1 copie

Ce PDF est généré lorsque Campus France Arménie a traité votre candidature sur Etudes en France. Selon votre type de candidature, il sera intitulé « Confirmation d'acceptation » ou « Accord préalable d'inscription ».

Pour trouver ce document, connectez-vous à votre compte Etudes en France. Depuis la page d'accueil, cliquez sur l'onglet « Je suis acceptée », puis cliquez sur « Je finalise ma procédure ». L'icône PDF se trouvera alors sous la section 1.1 « Je choisis mon projet d'études », il vous suffira de cliquer sur « Attestation d'acceptation EEF ».



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Accord préalable d'inscription

Confirmation of acceptance/pre-enrollment

Attestation « Etudes en France »

« Etudes en France » certificate

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro d'identification :

Dossier suivi par :

Contact information :

Espace Campus France d'Erevan

8 rue St Grigor Loussavoritch

Etablissement d'accueil : Université de Bordeaux - IAE Bordeaux, école universitaire de management

Site : Bordeaux

Formation demandée : mention Master Management parcours International business management

Année d'entrée : année 2

Après avoir obtenu votre visa de long séjour, vous devrez vous présenter à l'adresse ci-dessous muni(e) de cette attestation et des justificatifs requis par votre établissement d'accueil, le cas échéant, pour finaliser votre inscription.

Once you receive your long stay visa, you must come in person to the address below and present this certificate, along with documents required by your host institution, if requested, in order to finalize your enrollment.

IAE Bordeaux, école universitaire de management - Site de Bordeaux - Bastide

35 avenue Abadie Bordeaux

Date de début des cours : 16/09/2025

Course start date

Durée de la formation : 1 an

Course duration

Date limite d'arrivée autorisée : Non renseigné

Latest authorized arrival date

Informations importantes de la part de votre établissement :

Important information provided by host institution :

Non renseigné

Date de délivrance : 05/08/2025

Date of issue

Cette attestation a été générée par l'application « Etudes en France » du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Elle doit être présentée à l'ambassade, au consulat ou au centre de dépôt des demandes de visa.

This certificate is issued by the Etudes en France application provided by the French ministry for Europe and Foreign Affairs. Please present this certificate to the French Embassy, consulate or relevant visa application center. This certificate is valid only for the term indicated, on the condition of submitting documents and official translation required by your host institution.



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Confirmation d'acceptation

Confirmation of Acceptance

Attestation « Etudes en France »

« Etudes en France » certificate

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro d'identification :

Dossier suivi par :

Contact information :

Espace Campus France Arménie - Consulat de France en Arménie

8 rue Saint Grigor Loussavoritch

Etablissement d'accueil : Institut national des langues et civilisations orientales DDL - Didactique des langues et du Français langue étrangère

Host institution

Programme d'échanges : Université d'Etat de Brusseov - Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

Exchange programme

Après avoir obtenu votre visa de long séjour, vous devrez vous présenter à l'adresse ci-dessous muni(e) de cette attestation et des justificatifs requis par votre établissement d'accueil le cas échéant, pour finaliser votre inscription.

After you receive your long stay visa, you must come in person to the address below and present this certificate, along with documents required by your host institution, if requested, in order to finalize your enrollment.

Institut national des langues et civilisations orientales DDL - Didactique des langues et du Français langue étrangère Site de Paris

65 rue des Grands Moulins - Paris

Date de début des cours : 24/01/2025

Course start date

Durée de l'échange : 4 mois 12 jours

Exchange duration

Date de délivrance : 08/08/2025

Date of issue

Cette attestation a été générée par l'application « Etudes en France » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle doit être présentée à l'ambassade, au consulat ou au centre de dépôt des demandes de visa compétent. Elle est valable sous réserve de présentation des justificatifs demandés par l'établissement et de leur traduction officielle, le cas échéant, pour la rentrée qui suit le dépôt de dossier.

This certificate is issued by the Etudes en France application provided by the French ministry for Europe and Foreign Affairs. Please present this certificate to the French Embassy, consulate or relevant visa application center. This certificate is valid only for the term indicated, on the condition of submitting documents and official translation required by your host institution.

❑ Preuve de logement en France

1 copie de tous les documents

- Si vous devez vous-même trouver un logement en France
 - Votre contrat de location (bail) à votre nom
 - Ou réservation d'hébergement pour les 3 premières semaines de votre séjour en France (hôtel, Airbnb, etc.)
- Si vous êtes hébergé gratuitement chez quelqu'un en France
 - Attestation d'hébergement **signée** avec les contacts (tel, mail) de la personne qui vous accueille
 - Photocopie du passeport de la personne qui vous accueille
 - Copie du contrat de location ou acte de propriété de la personne qui vous accueille
 - Facture de moins de trois mois à leur nom (eau, électricité, internet)
- Si votre établissement d'accueil en France s'occupe de vous réserver un logement
 - Lettre de l'établissement d'accueil en France qui explique comment vous serez hébergé
 - Ou preuve d'une réservation dans une résidence étudiante

❑ Preuve de ressources financières suffisantes

1 copie de tous les documents

Vous devrez prouver que vous disposez de ressources financières suffisantes pour subvenir à vos besoins pendant la durée de votre programme. Le gouvernement français considère que ce seuil est de **615 € par mois**.

Vous devez également prouver que vous avez assez de ressources pour payer vos frais de scolarité. Par exemple, si vos frais de scolarité sont de 10 000 euros, vous devez avoir ce montant sur un de vos comptes en banque.

Les relevés bancaires ou **sources de revenus étrangers** sont acceptés si traduits en anglais ou en français (ex: compte en banque en Russie)

- Vous financez vous-mêmes vos études
 - Vos relevés bancaires des trois derniers mois tamponnés par votre banque. Ils doivent datés de moins de deux semaines avant votre rendez-vous chez TLS Contact.
 - Si vous fournissez des relevés bancaires indiquant un salaire régulier qui est prévu de se poursuivre, vous devez fournir une preuve comme un contrat de travail valide avec des dates qui couvrent votre séjour en France, ou une lettre de votre employeur.
- Quelqu'un d'autre finance vos études
 - [Attestation de prise en charge signée](#) par la personne qui va financer vos études
 - Photocopies tamponnées de leurs relevés bancaires des trois derniers mois. Ils doivent datés de moins de deux semaines avant votre rendez-vous chez TLS Contact.
 - Preuves de revenus réguliers et fiables de la personne qui finance vos études (ex: certificat d'emploi)
 - Photocopie de leur passeport
- Vous recevez une bourse
 - Attestation de bourse signée et tamponnée avec l'indication du montant et de la durée de la bourse
 - Si votre bourse n'est pas suffisante pour subvenir totalement à vos besoins, veuillez apporter également d'autres preuves de ressources financières

❑ Réservation de votre billet d'avion

1 copie

Vous devrez présenter lors de votre rendez-vous une photocopie de réservation de billet d'avion aller. Vous n'avez pas besoin de présenter un billet de retour.

Pour que le consulat ait le temps d'émettre votre visa, veuillez réserver un vol au moins un mois après le dépôt de votre dossier de demande de visa. Il est également conseillé de réserver des billets annulables ou échangeables en cas de refus de visa.

Les vols avec escales sont acceptés. Vous pouvez également atterrir dans un autre pays puis prendre le train. Par exemple, si vous faites vos études à Lille, vous pouvez atterrir à Bruxelles puis ensuite prendre le train jusqu'à Lille. Vous devrez dans ce cas présenter votre billet d'avion + votre billet de train lors de votre dépôt de demande de visa.



☐ Documents additionnels selon votre situation

Photocopies de tous les documents

○ *Si vous êtes mineur :*

- Photocopie de votre acte de naissance avec traduction notariée en français
- Autorisation parentale signée et notariée par vos deux parents qui stipule qu'ils vous autorisent à quitter le territoire arménien pour vos études. Ce document pourra vous être également demandé aux postes frontières à l'aéroport.
- Photocopies de leurs passeports

Si vous partez en France pour vos études supérieures, vous n'aurez pas besoin de présenter une assurance santé, une assurance responsabilité civile ou une preuve de vaccination.

[Que faire une fois que vous avez 18 ans](#) : Vous devez faire une demande de titre de séjour dans les deux mois après votre anniversaire auprès de votre préfecture.

- *Si vous partez pour un doctorat (Passeport-Talent chercheur) →* Photocopie de la convention d'accueil signée
- *Si vous êtes dans un programme en alternance →* votre contrat d'alternance signé
- *Si vous n'êtes pas de nationalité arménienne →* votre carte de résidence arménienne + sa photocopie
- *Si vous êtes de nationalité russe →* preuve de résidence en Arménie depuis au moins six mois (carte de résident ou enregistrement dans votre passeport). Si vous n'avez pas de carte de résident ou d'enregistrement depuis au moins six mois, merci d'envoyer un mail à campusfrance@institutfrancais.am

Pour toute question concernant le visa étudiant, veuillez consulter le document [FAQ Visa CF](#), la [FAQ France Visas](#) ou la [FAQ TLS Contact](#).

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante campusfrance@institutfrancais.am.

